

2019-2020

L'enquête auprès des chasseurs confinés

Pour la troisième année consécutive une enquête a été menée dans les départements de Nouvelle-Aquitaine. Environ 3 300 chasseurs ont renseigné les fiches reçues par courrier postal, sur leurs prélèvements de 19 espèces gibier.



FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CHASSEURS DE NOUVELLE-AQUITAINE

Enquête prélèvements

Dorian Barbut
Valérie Cohou
Philippe Mourguiart

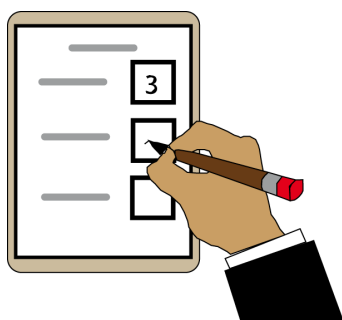


SOMMAIRE

Une enquête, pour quoi faire ? - Une chasse diverse	2-3
La lecture des résultats - Une saison à la météo...chaotique	4-5
Charente - Charente-Maritime	6-7
Corrèze - Creuse	8-9
Dordogne - Gironde	10-11
Landes - Lot-et-Garonne	12-13
Pyrénées-Atlantiques - Deux-Sèvres	14-15
Vienne - Haute-Vienne	16-17
Aperçu régional - Bilan chasseurs	18-19
Bilan tableaux - Focus sur la Bécasse des bois	20-21
Focus sur le Lièvre d'Europe - Focus sur la Perdrix rouge	22-23

Une enquête, pour quoi faire ?

Depuis sa création, la Fédération Régionale des Chasseurs de Nouvelle-Aquitaine réalise une enquête prélèvements sur les tableaux de chasse à tir.



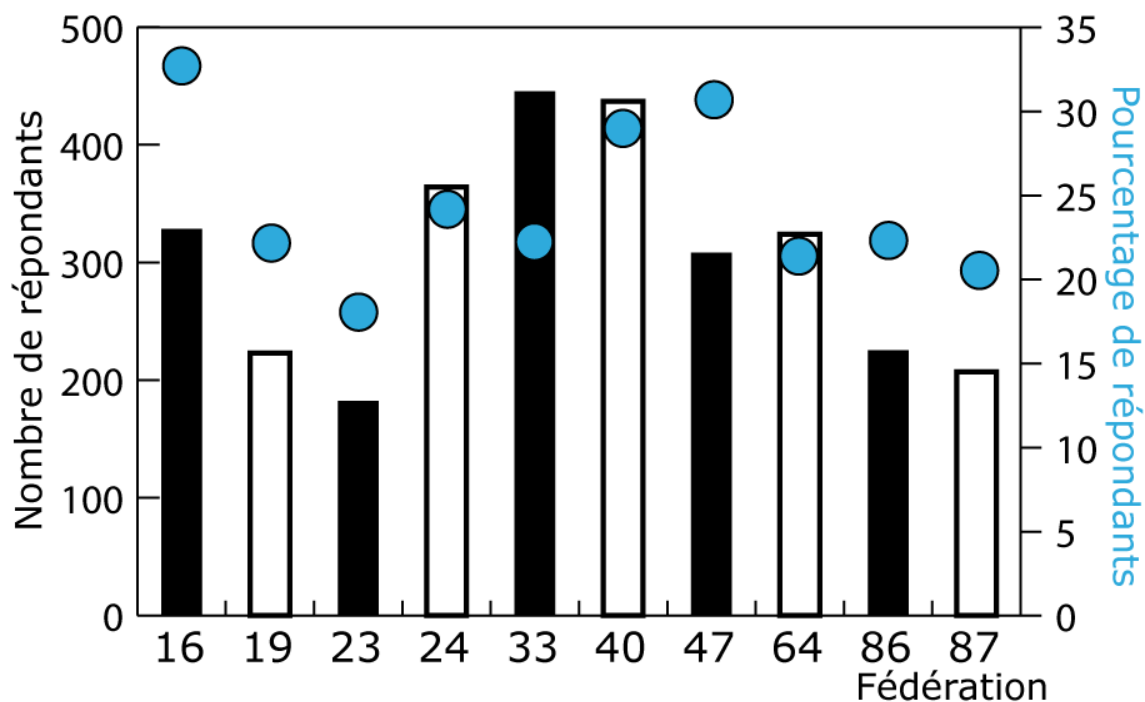
La légitimité sociétale de la chasse s'inscrit avant tout dans les actions de préservation des habitats de la faune sauvage. C'est là l'un des rôles majeurs des Fédérations Départementales des Chasseurs. Cependant, la société impose au chasseur la responsabilité d'assurer la pérennité des espèces, à savoir la compatibilité entre prélèvements et état des populations. Cette notion de gestion des espèces gibier implique nécessairement la connaissance des prélèvements réalisés chaque année par les chasseurs. Il s'agit donc d'une information essentielle au monde cynégétique pour assurer une bonne gestion des espèces et la pérennité de leur chasse.

La connaissance des prélèvements est obtenue

par le biais d'une enquête effectuée auprès d'un échantillon aléatoire de chasseurs dans chaque département, une méthodologie somme toute classique. Le chasseur sondé est ainsi invité à retourner son tableau de chasse à tir.

Cette enquête repose sur une sélection de 19 espèces, comptant parmi les plus couramment prélevées.

L'analyse statistique des enquêtes est ensuite réalisée par la Fédération Régionale. Une estimation des prélèvements est ainsi obtenue pour chacune des espèces. La précision des résultats, appelée intervalle de confiance (valeurs minimale, moyenne et maximale) dépend de la fréquence de l'espèce dans les tableaux de chasse individuels, du nombre de chasseurs l'ayant prélevée et de l'étendue des données ou dispersion (cas notamment d'espèces abondantes recherchées par seulement quelques spécialistes). L'estimation pour les espèces très peu prélevées est quasiment inexploitable car les résultats comportent une marge d'incertitude trop importante.



Une chasse diverse

En Nouvelle-Aquitaine, les modes de chasse pratiqués sont multiples : la chasse à tir, la chasse à courre, à cor et à cri, déterrage du blaireau, chasse au vol avec divers rapaces, sans oublier les chasses traditionnelles pratiquées dans les départements de l'ancienne région Aquitaine (chasse des colombidés aux pantès et pantières, chasse de l'alouette des champs aux pantès et matoles). Ces modes de chasse, dont certains sont multiséculaires, représentent un patrimoine riche de traditions culturelles partagé par les différents acteurs cynégétiques. Pour ce sondage, nous nous sommes intéressés à la seule chasse à tir, les autres modes de chasse faisant l'objet de réglementations particulières. Par chasse à tir, nous entendons chasse au moyen d'une arme à feu ou d'un arc. Elle se pratique individuellement ou en groupe, avec ou sans chien. Diverses possibilités s'offrent au chasseur : la chasse devant soi au chien d'arrêt ou avec des chiens dits « leveurs de gibier » comme les cockers, la billebaude avec ou sans chien, la chasse du gibier d'eau à la passée (la chasse en installation appelée hutte ou tonne fait l'objet de déclarations obligatoires), la chasse à l'affût ou à l'ap-

proche qui cible plutôt le grand gibier (chevreuil ou sanglier), la chasse aux chiens courants du lapin et du lièvre, et qui se décline aussi en battue pour le grand gibier.



Dans ce rapport, nous avons tenté de mettre en exergue ces différentes pratiques, un exercice pas évident car une espèce peut faire l'objet de modes de chasse variés. C'est notamment le cas du grand gibier, pouvant être chassé à l'affût, à l'approche ou bien en battue collective.

Les distinctions retenues entre les différents modes de chasse ont donc forcément un côté arbitraire.

Petit rappel : les ESOD qu'est-ce que c'est ?

En France, il existe trois listes d'**Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts** dans différents cas de figure : pour assurer la protection de la flore et de la faune, dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publique, pour prévenir les dommages importants à divers titres (activités agricoles et forestières entre autres). La législation distingue :

La catégorie 1 regroupant les espèces classées nuisibles sur l'ensemble du territoire national par le Ministre en raison de leur caractère envahissant portant atteinte à la faune et à la flore (cas du ragondin d'Amérique) ;

La catégorie 2 comportant les espèces classées par arrêté ministériel triennal sur la base d'une liste établie par le Préfet (cas du renard et de mustélidés) ;

La catégorie 3 faisant référence à des espèces classées par arrêté préfectoral, après avis de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage ; beaucoup plus restrictif dans les pratiques autorisées, cet arrêté peut concerner le pigeon ramier, le lapin de garenne ou le sanglier.

La lecture des résultats

Des espèces gibier diversifiées, des profils de chasseurs variés

Pour faciliter la lecture des résultats de l'enquête, ceux-ci ont été regroupés en cinq grandes catégories :

- Les chasseurs s'intéressant avant tout aux migrateurs terrestres,
- Les pratiquants aux chiens d'arrêt,
- Les préleveurs de gibiers d'eau,
- Ceux intéressés par la capture des ESOD,
- Les amateurs de chiens courants.



La division proposée est bien sûr arbitraire, ne serait-ce que parce qu'elle ne repose que sur des déductions réalisées à partir des seuls prélèvements. Elle ne prend pas non plus en compte les chasseurs n'ayant rien prélevé. Ces derniers peuvent appartenir, par exemple, aux



pratiquants avec chiens courants. En effet, nombreux sont les habitués des poursuites de grand gibier qui ne portent pas d'arme. Ils participent néanmoins activement à la traque.

Les « bécassiers » chassent, pour la plupart, avec des chiens d'arrêt. Mais des tirs occasionnels sont tout à fait possibles. De plus, la bécasse des bois fait partie des migrateurs terrestres et les chasseurs en ayant tuées auraient pu tout aussi bien appartenir à la première catégorie, celle des nemrods s'intéressant avant tout aux oiseaux de passage.

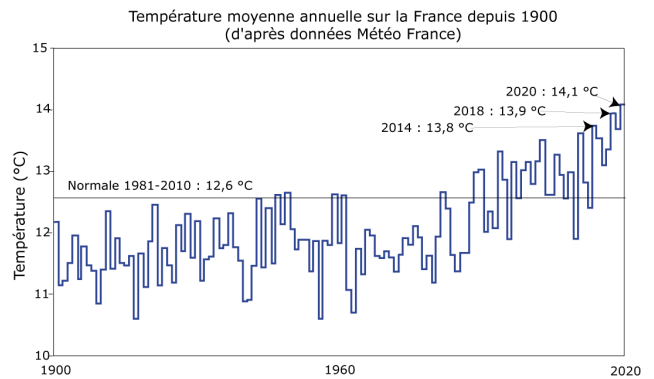
Il en va de même du renard, une espèce propice à de longues menées avec une meute de chiens courants, mais qui peut aussi faire l'objet de tirs à l'affût sans chien, des prélèvements qui peuvent du reste être réalisés hors saison de chasse habituelle, entre les mois de mars et d'août.

Ces catégories ont pour objectif de définir, avec les restrictions citées précédemment, le profil du chasseur local.

Mais avant de présenter les résultats détaillés, un rappel est fait sur les conditions météorologiques ayant prévalu en 2019/2020. C'est en effet un élément essentiel qui conditionne grandement les résultats de la saison et qui fait dire au chasseur que c'était une bonne ou une mauvaise année !

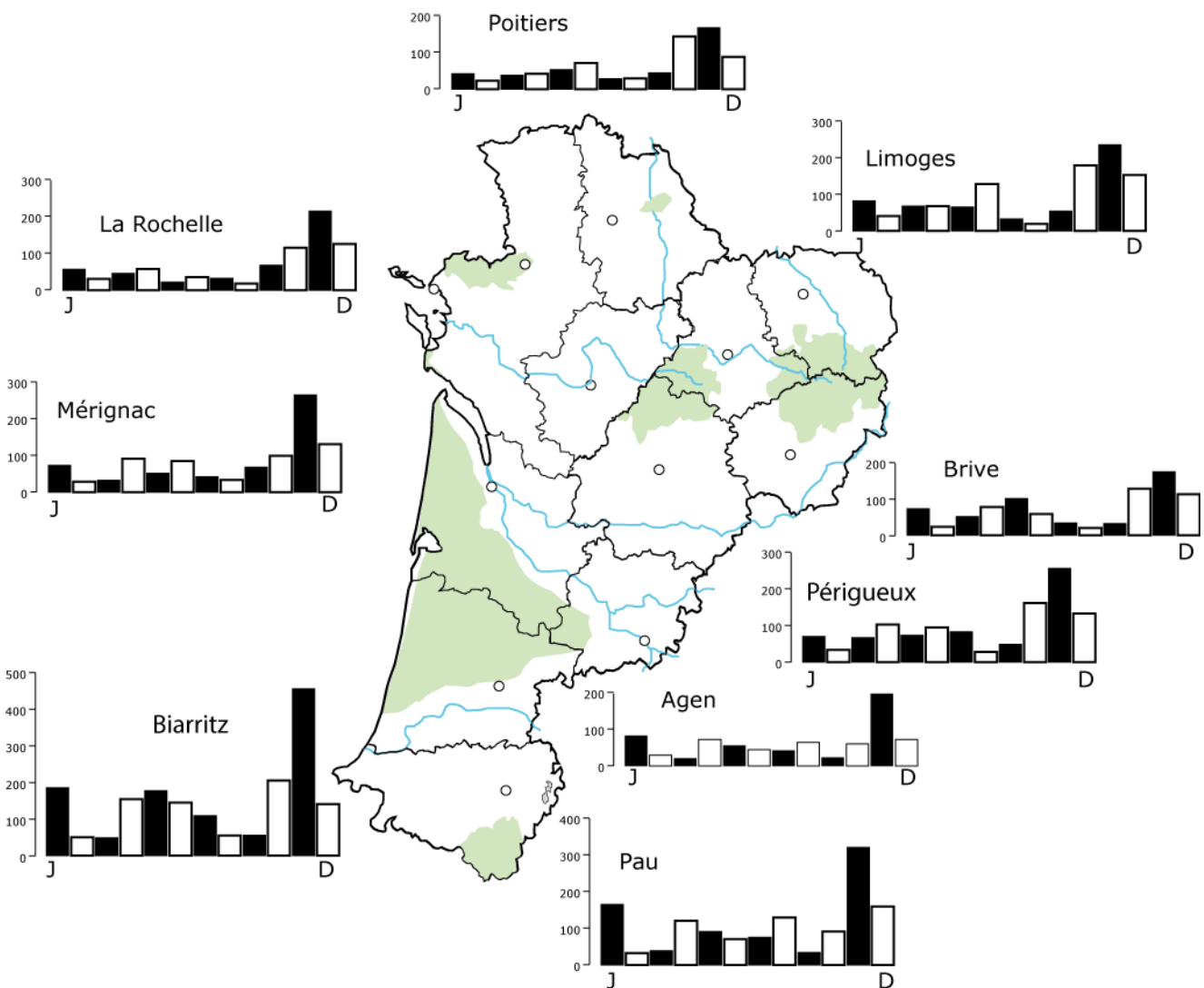
Une saison à la météo ...chaotique

L'année 2020 est la plus chaude depuis 1900, 2018 la deuxième et 2019 la quatrième ! Elles sont désormais associées à des sécheresses récurrentes. Et pourtant, 2020 est excédentaire dans la plupart des départements en termes de pluviométrie annuelle (surtout dans le sud de la région). La répartition saisonnière est donc très inégale : une fin d'hiver sec, un printemps sec puis arrosé, un été très sec avec quelques orages localisés un automne exceptionnellement arrosé. Ajouté à cela, des gelées tardives, des tempêtes destructrices, des trombes d'eau, des épisodes caniculaires, etc.



Pas simple pour le petit gibier de plaine !

La carte renseigne sur la pluviométrie mensuelle, de janvier à décembre, de neuf villes de la région.

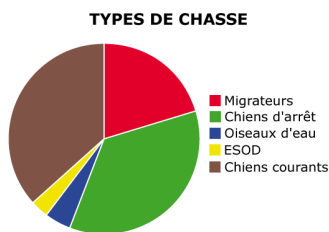


Charente



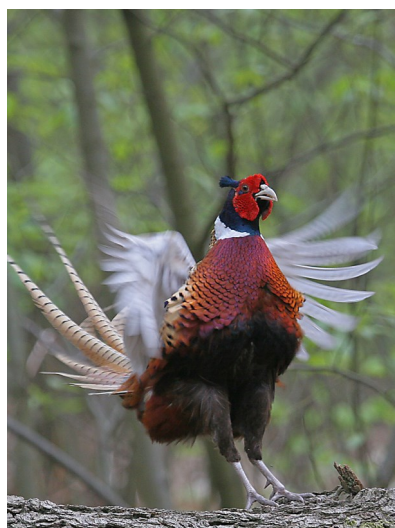
Deux modes de chasse prédominent assez largement dans le département de la Charente :

1. le chien d'arrêt
2. les chiens courants.



Les pratiquants du premier mode sont très majoritairement des chasseurs de faisan commun et de perdrix rouge. La

perdrix grise, non prise en compte dans cette enquête, est vraisemblablement un gibier également prisé. Loin derrière vient la bécasse des

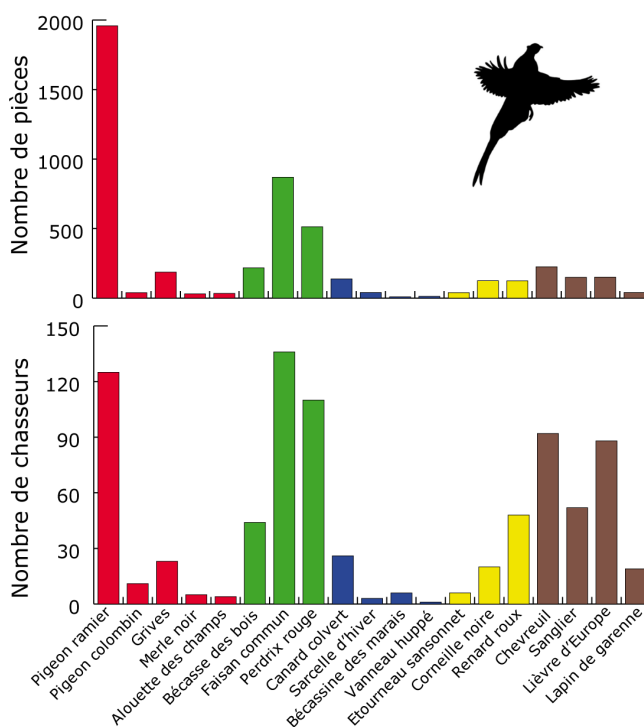


bois. Du côté des adeptes de la chasse aux chiens courants, on trouve en tête comme gibiers cible, le chevreuil, le lièvre, puis le sanglier. Ce classement traduit une réalité de terrain, à savoir qu'en majorité les

territoires charentais sont beaucoup plus favorables aux deux premières espèces citées qu'au sanglier, même si ses populations augmentent sensiblement ces dernières années, comme par-

tout dans la région.

Au niveau des espèces prélevées, l'ordre est très différent puisque le pigeon ramier arrive très largement en tête. Même si le chasseur charentais n'est pas un *aficionado* des pratiques cynégétiques propres aux oiseaux de passage, ne serait-ce que parce que le département ne se situe pas sur un axe majeur de migration automnale, il n'en demeure pas moins que l'espèce s'y reproduit en grand nombre et est présente toute l'année. Le faisan et la perdrix rouge arrivent très loin en deuxième et troisième positions.



Les estimations effectuées à partir de l'échantillon mettent en avant l'importance dans les tableaux du chasseur charentais du prélèvement réalisé sur le pigeon ramier, double de celui du faisan commun. À noter à nouveau, l'intérêt suscité par les espèces lièvre, renard et lapin, espèces se chassant préférentiellement aux chiens courants.

	moyenne	minimum	maximum
Pigeon ramier	65 704	43 356	88 051
Faisan commun	29 145	21 565	36 726
Perdrix rouge	17 205	12 325	22 086
Bécasse des bois	7 311	3 742	10 880
Lièvre d'Europe	5 064	3 975	6 153
Renard roux	4 158	2 574	5 743
Lapin de garenne	1 341	605	2 078

Charente-Maritime



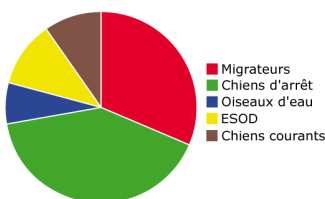
La Fédération Départementale des Chasseurs délivre chaque année à ses adhérents un carnet de prélèvement. Ce document comporte la plus grande partie des espèces chassables de Charente-Maritime. Certaines espèces n'y figurent toutefois pas. C'est le cas :

- du grand gibier (cerf élaphe, chevreuil et sanglier notamment), dont les tableaux de chasse sont connus via les différents plans de chasse instaurés sur les territoires ;
- de la bécasse des bois sujette à un Prélèvement Maximal Autorisé national à 30 individus renseignés sur un carnet de prélèvement communiqué en fin de saison à la Fédération.



Chaque année, les territoires de chasse sont chargés de collecter les carnets de prélèvement multi-espèces, d'en faire l'analyse et de transmettre le bilan à la Fédération Départementale des Chasseurs. À noter que les pigeons qui n'étaient pas différenciés jusqu'alors dans l'enquête, le sont désormais. Les prélèvements en pigeons ramier, colombin et biset, sont donc connus.

TYPES DE CHASSE



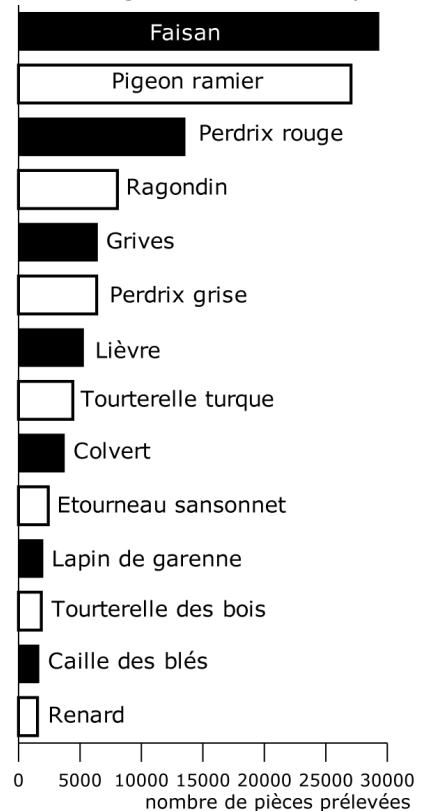
La Charente-Maritime est un département où la chasse est très diverse. Cela tient à la grande variété de territoires présents.

Vignobles, pratiques agricoles variées, réseau

de haies, prairies humides et étangs d'eaux douce ou saumâtre sont disséminés un peu partout, sans bien sûr oublier la façade atlantique. On retrouve cette diversité au niveau des modes de chasse pratiqués : gibier d'eau, chien d'arrêt sur faisan et perdrix, chien courant sur lièvre, ...

Côté tableaux de chasse, le faisan arrive en tête. C'est le seul département de Nouvelle-Aquitaine où ce phasianidé est aussi recherché. Il précède le pigeon ramier. Viennent ensuite les perdrix, rouges et grises. Il faut signaler la part prise par la chasse des grives, le département se trouvant sur un axe migratoire bien fréquenté en fin d'été et en automne. Ce point explique le prélèvement moyen réalisé sur les pigeons.

Comme rappelé précédemment, le département comporte un important réseau hydrographique avec de très nombreux étangs dévolus à la chasse du gibier d'eau. Les chasseurs locaux, en bons



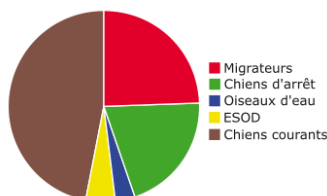
gestionnaires, assurent l'entretien de ces milieux fragiles, en prélevant en grand nombre le ragondin, une espèce invasive originaire d'Amérique du Sud qui commet d'importants dégâts sur les ouvrages d'art (digues, barrages) et aux cultures (maïs entre autres). Il ne faut pas oublier la chasse sur le littoral.

Corrèze



Près de la moitié des chasseurs corrèziens est attirée par la chasse aux chiens courants. Elle ne concerne pas uniquement la traque du grand gibier (chevreuil et sanglier), mais aussi celle du

TYPES DE CHASSE

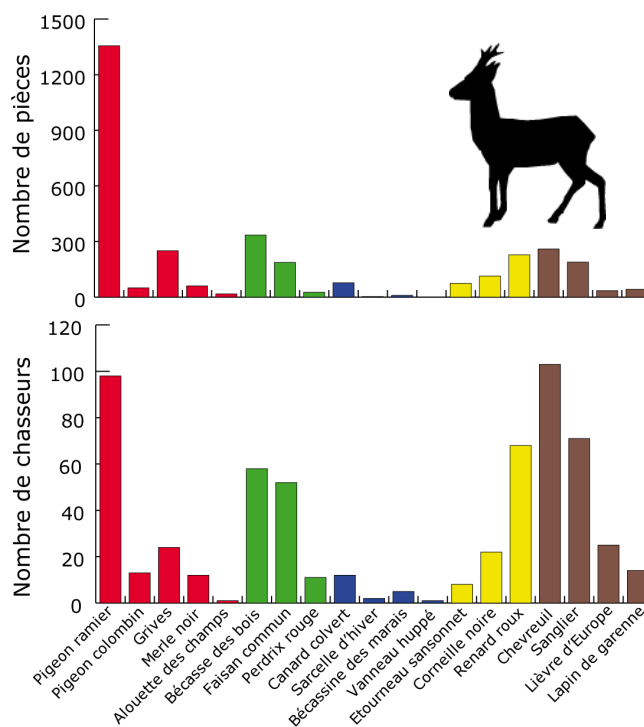


renard, une quête passionnante aux dires des spécialistes. Deux pratiques, représentant chacune un peu moins d'un quart des chasseurs, viennent ensuite : les chasseurs de migrateurs terrestres et ceux au chien d'arrêt parmi lesquels les bécassiers arrivent en tête, suivis par les adeptes du faisan commun.



Du côté des prélèvements réalisés, le pigeon ramier se situe très largement en tête. Cela n'a rien d'étonnant et ce pour deux raisons : la Corrèze se trouve sur le principal axe de migration de l'oiseau en automne, une raison pour qu'environ 40% des chasseurs du département s'y intéressent. L'espèce arrivant en deuxième posi-

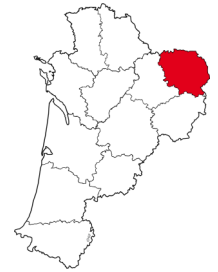
tion est la bécasse des bois, rien d'étonnant là non plus au vue des superficies boisées et des très nombreuses prairies sur l'ensemble des territoires. Viennent ensuite chevreuil, renard et sanglier, trois espèces chassées principalement à l'aide de meutes de chiens courants. Les grives, toutes espèces confondues, constituent également des gibiers prisés en raison, là aussi, de la situation géographique du département sur l'axe majeur de migration des oiseaux terrestres du Paléarctique occidental.



En termes de prélèvements, le pigeon ramier écrase la concurrence. La bécasse des bois, en deuxième position, ne représente qu'environ un quart de son total. Le cumul des 18 autres gibiers reste inférieur à celui de ce colombidé emblématique du Sud-Ouest. L'engouement du corrèzien pour la chasse aux chiens courants se traduit par des prélèvements conséquents pour le renard et le lièvre.

	moyenne	minimum	maximum
Pigeon ramier	56 404	37 161	75 648
Bécasse des bois	13 934	8 960	18 908
Renard roux	9 483	6 500	12 467
Faisan commun	7 778	4 985	10 571
Corneille noire	4 741	2 015	7 468
Lièvre d'Europe	1 455	847	2 064
Perdreux rouge	1 081	364	1 798

Creuse



Deux modes de chasse sont prisés par le chasseur creusois. Tout d'abord la recherche et la

traque du grand gibier et du renard, des pratiques réalisées très majoritairement avec des chiens courants. Cet engouement pour de longues menées se

décline également sur le lièvre. Vient ensuite la chasse au chien d'arrêt et, en particulier, celle du faisan commun, loin devant la perdrix rouge et la bécasse des bois. Le faisan est justement le

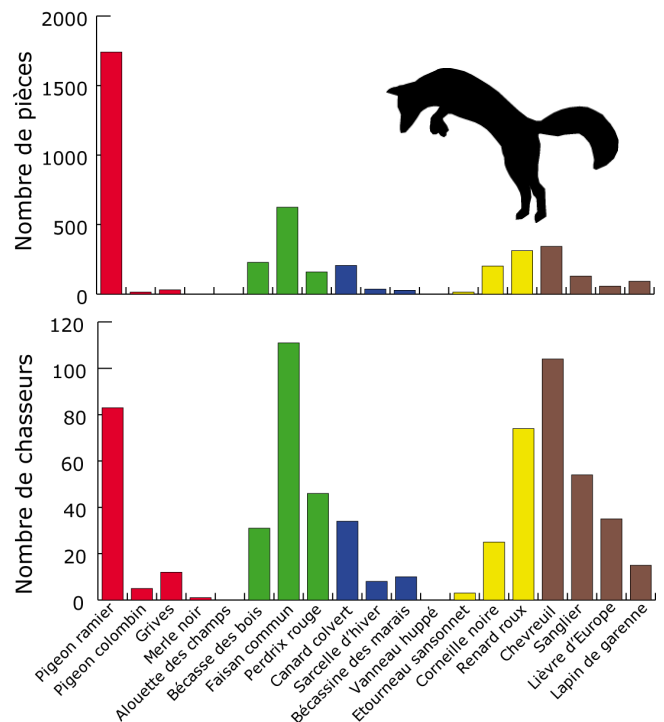
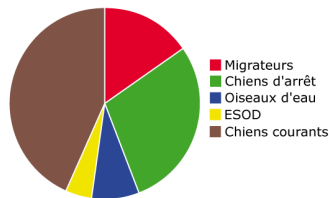


gibier prélevé par le plus grand nombre de chasseurs. À l'exception du pigeon ramier, il apparaît clairement un certain désintérêt pour les autres oiseaux migrateurs terrestres. À noter cependant le fait que le canard colvert arrive en bonne position. Cet anatidé, de plus en plus fréquemment sédentaire dans nos contrées, connaît depuis quelques années une expansion conséquente. C'est un oiseau au demeurant prolifique.

Quant aux prélèvements effectués, le pigeon ra-

mier arrive très largement en tête, laissant le faisan commun, la deuxième espèce le plus souvent au tableau, très loin derrière. Ce positionnement du pigeon ramier n'a toutefois pas de quoi surprendre car le département est bien placé sur l'axe majeur de migration de l'oiseau, élément à l'origine d'un intérêt certain pour la bécasse des bois également. Ces deux oiseaux s'accoutument très bien d'un paysage de bocage. On trouve ensuite, chevreuils et renards, en nombres sensiblement équivalents, reflets de la popularité de la chasse aux chiens courants.

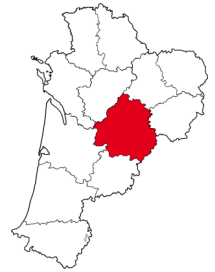
TYPES DE CHASSE



Des estimations raisonnables, au sens de l'incertitude sur les chiffres avancés, sont proposées pour sept espèces. D'abord le pigeon ramier avec 65 000 oiseaux, la marge d'erreur étant importante en raison de la disparité entre ceux qui se passionnent pour l'oiseau, à l'origine de prélèvements individuels importants, et les autres. Les autres espèces sont chassées aux chiens d'arrêt ou aux chiens courants.

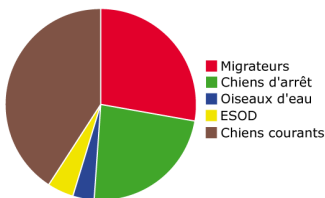
	moyenne	minimum	maximum
Pigeon ramier	65 038	39 573	90 504
Faisan commun	23 348	17 781	28 914
Renard roux	11 655	7 447	15 863
Bécasse des bois	8 517	4 207	12 827
Canard colvert	7 695	3 583	11 807
Perdrix rouge	5 939	3 424	8 455
Lièvre d'Europe	2 129	1 301	2 957

Dordogne



En Dordogne, la tradition de chasse aux chiens courants ne date pas d'hier. Cela est dû aux territoires eux-mêmes, particulièrement attractifs pour le grand gibier.

TYPES DE CHASSE



Chevreuil, sanglier et renard sont la cible de très nombreux passionnés, un peu plus de 40 %

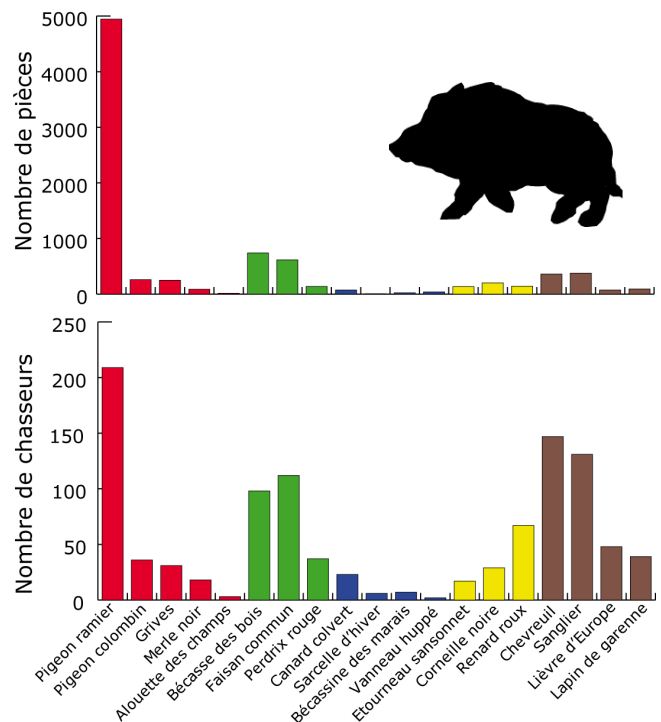
des chasseurs locaux. Il ne faut pas non plus oublier les amoureux du lièvre et du lapin de garenne, ce dernier étant encore présent en



quantité en certains lieux. Ensuite, viennent les amateurs d'oiseaux de passage, avec en tête le pigeon ramier, puis les aficionados de la pratique avec des chiens d'arrêt, faisan et bécasse des bois en priorité.

Lorsque l'on analyse les tableaux réalisés par les chasseurs périgourds, la popularité de la chasse aux chiens courants est évidente, même si bécasse des bois et faisan commun figurent sur le podium des gibiers les plus prélevés. Seul

le pigeon ramier les surclasse. Deux raisons à cela : 1. la Dordogne se situe sur l'axe majeur de migration automnale de l'oiseau et 2. nombre de biotopes sont favorables à la sédentarisation et à la reproduction de l'espèce, y compris les zones péri-urbaines des grandes agglomérations. Juste derrière ces trois espèces, vient le grand gibier, sanglier et chevreuil presque à égalité. De manière plus anecdotique, il faut signaler que, pas mal de chasseurs, s'intéressent à la corneille noire et, à un degré moindre, à l'étourneau sansonnet.



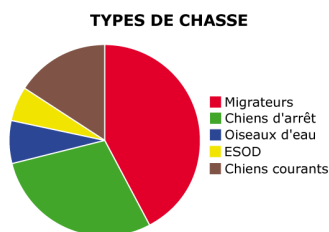
Sur le département, le prélèvement réalisé par les chasseurs serait, pour le pigeon ramier seul, de l'ordre de 234 000 individus, soit plus que tous les autres gibiers réunis ! Un fait remarquable à signaler : avec un peu plus de 35 000 oiseaux prélevés, la bécasse des bois arrive devant le faisan commun, qui totalise environ 29 000 pièces.

	moyenne	minimum	maximum
Pigeon ramier	234 412	187 849	280 974
Bécasse des bois	35 126	26 551	43 701
Faisan commun	29 153	21 195	37 111
Renard roux	6 683	4 411	8 956
Perdrix rouge	6 541	3 842	9 240
Lapin de garenne	4 408	2 804	6 012
Lièvre d'Europe	3 507	2 459	4 556

Gironde



En Gironde, la chasse des migrateurs terrestres se taille la part du lion. Elle est suivie par celle qui nécessite le recours à des chiens d'arrêt.



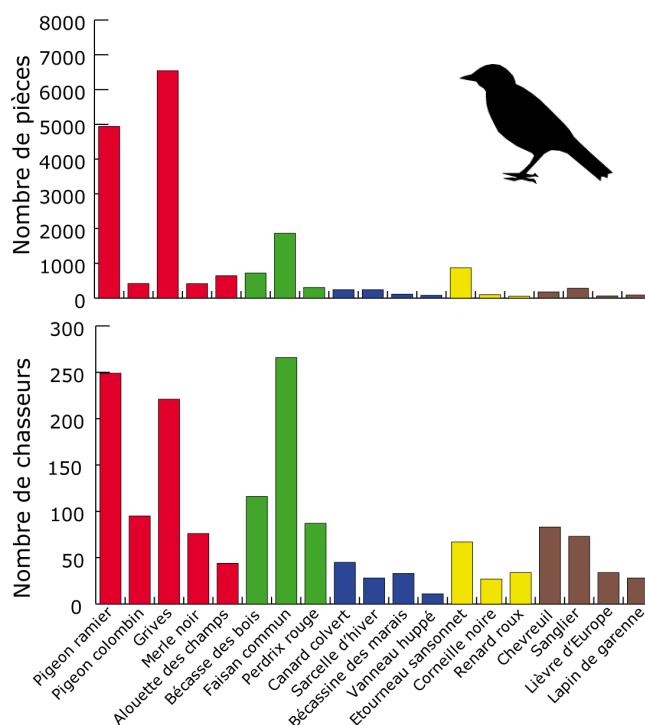
À eux deux, ces modes de chasse représentent près de 75 % des pratiques. Loin derrière, on trouve les adeptes des chiens courants. Cela peut

paraître étonnant lorsque l'on sait que les tableaux de grand gibier sont importants. C'est sans compter sur la richesse et la diversité des territoires girondins, sans oublier la situation du département sur l'axe principal de migration d'oiseaux comme la palombe, les grives ou la bécasse des bois. C'est aussi un département côtier, attractif pour le gibier d'eau.



Les gibiers prélevés par le plus grand nombre de chasseurs sont, dans l'ordre, le faisan commun, la palombe et les grives.

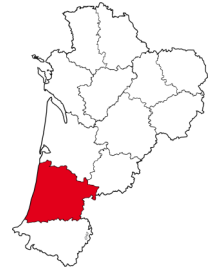
Ces trois catégories sont aussi les plus prélevées, en nombre de pièces, mais dans un ordre différent. Viennent en tête les grives, suivies par la palombe, et, enfin, le faisan commun. Les différences mises ainsi en évidence proviennent non seulement du tableau moyen réalisé par le chasseur girondin, mais aussi de la spécialisation de certains nemrods. Cet état de fait est clairement démontré lorsque l'on analyse la quatrième position occupée par l'étourneau sansonnet, une espèce autorisant des prélèvements conséquents.



Les estimations effectuées à partir de l'échantillon permettent d'arriver à environ un demi-million de grives prélevées en Gironde. Avec 400 000 oiseaux, la palombe arrive en deuxième position, loin devant le faisan commun et ses quelques 150 000 pièces. Un élément à mettre en exergue : le pigeon colombin est de plus en plus présent dans les tableaux.

	moyenne	minimum	maximum
Grives	534 554	436 111	632 996
Pigeon ramier	403 796	334 122	473 469
Faisan commun	152 414	128 607	176 221
Bécasse des bois	59 086	45 486	72 685
Pigeon colombin	34 242	25 181	43 302
Perdrix rouge	24 843	17 935	31 752
Lièvre d'Europe	4 985	3 017	6 953

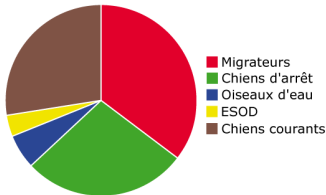
Landes



De tout temps, les chasses des migrateurs terrestres passionnent le chasseur landais. Cet engouement s'est traduit par la mise au point et le

chiens d'arrêt du faisane et de la bécasse des bois.

TYPES DE CHASSE



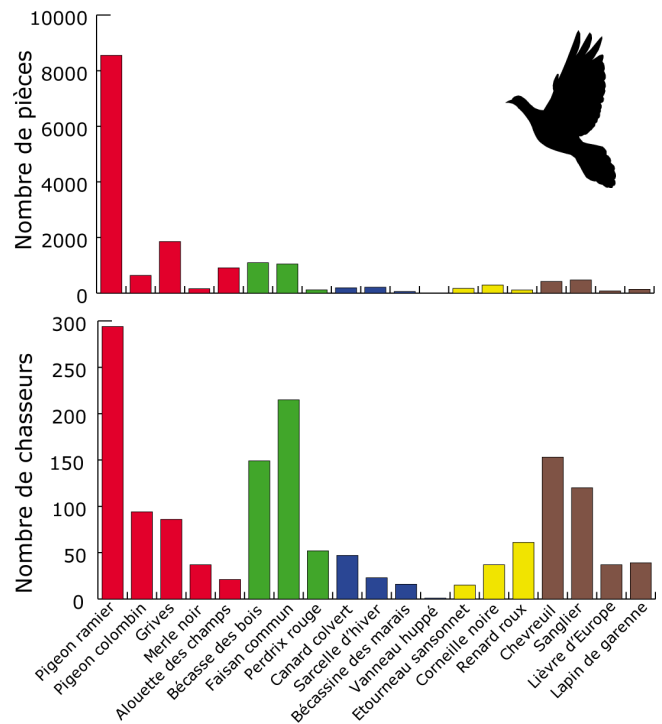
perfectionnement de pratiques visant à capturer colombidés et alaudidés en particulier, des chasses

Sans surprise aucune, la palombe est l'indétrônable gibier numéro 1 dans les tableaux de chasse. Elle est suivie par les quatre espèces de grives. Viennent ensuite, à parts égales, la bécasse des bois et le faisane commun. En cinquième position, l'alouette des champs fait son apparition. Rien d'étonnant à cela si ce n'est que ce passereau passionne au final un faible pourcentage de chasseurs, mais qui réalisent de jolis résultats.

devenues au fil du temps traditionnelles et ancrées dans la culture landaise. On ne peut donc que constater la part de plus en plus prégnante des chasses au grand gibier. C'est là la conséquence de l'augmentation des populations de sangliers tout particulièrement et de l'envol de la facture des dégâts



occasionnés. Plus d'un quart des chasseurs s'adonnent désormais à la chasse en battue aux chiens courants. La pratique majoritaire reste toutefois celle visant les oiseaux de passage, colombidés en tête. Vient ensuite la chasse aux



Les extrapolations réalisées à partir de l'échantillon mettent en avant l'importance

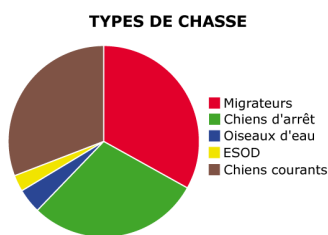
dans les tableaux du chasseur landais du prélèvement réalisé sur le pigeon ramier, qui a lui seul compte plus que les autres espèces prises en compte dans l'enquête. Un fait révélateur de la situation actuelle : le nombre de sangliers tués est certainement en passe de devancer celui de chevreuils.

	moyenne	minimum	maximum
Pigeon ramier	379 634	319 603	439 665
Grives	82 301	55 550	109 052
Bécasse des bois	48 519	38 444	58 595
Faisane commun	46 522	39 171	53 872
Canard colvert	8 434	5 267	11 600
Perdrix rouge	5 105	3 441	6 768
Renard roux	4 838	3 276	6 401

Lot-et-Garonne



Le Lot-et-Garonne est un département que l'on pourrait scinder en deux parties : une zone forestière à l'ouest et un vaste secteur dévolu à une agriculture variée où la fructiculture occupe une place de choix.



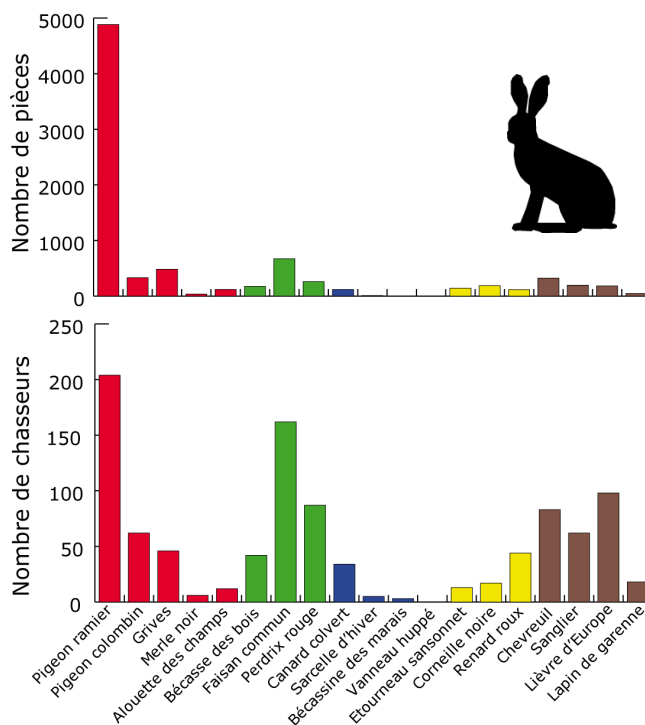
Trois modes de chasse y sont donc pratiqués à parts presque égales : la chasse de migrateurs et celles aux chiens courants et chiens d'arrêt. Un découpage que l'on retrouve dans une analyse plus fine. Dans l'ordre des gibiers les plus fréquemment prélevés par les chasseurs locaux, on a :



la palombe, le faisan commun et le lièvre d'Europe. Il convient de signaler que plusieurs autres gibiers intéressent beaucoup de pratiquants. Il s'agit surtout du chevreuil, de la perdrix rouge, du sanglier, du pigeon colombin.

Côté nombre de pièces prélevées, la palombe est reine, écrasant en quelque sorte la concurrence.

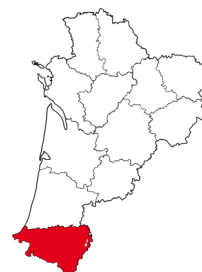
Même si l'oiseau se sédentarise depuis plusieurs années, autorisant des captures dès l'ouverture générale, le gros des prélèvements se fait lors des mouvements migratoires automnaux, en même temps que grives et colombins. Le faisan commun est la deuxième espèce dans les tableaux lot-et-garonnais, cette espèce étant présente dans des biotopes variés. La perdrix rouge étant plus exigeante, les prélèvements sont bien moindres. Le chevreuil, à l'instar du faisan, fréquente nombre de milieux différents.



L'estimation est d'environ 190 000 palombes et 13 000 pigeons colombins pour cette saison de chasse. C'est dire l'importance de la chasse aux colombidés en Lot-et-Garonne. Entre ces deux espèces se glisse le faisan commun avec un peu plus de 26 000 spécimens. La perdrix rouge se situe à un niveau intéressant, les chasseurs consacrant des efforts sur la gestion des milieux en sa faveur.

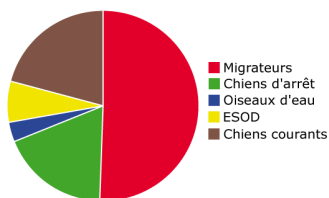
	moyenne	minimum	maximum
Pigeon ramier	191 506	155 116	227 896
Faisan commun	26 349	21 000	31 699
Grives	18 978	10 793	27 162
Pigeon colombin	13 018	7 994	18 041
Perdrix rouge	10 194	7 234	13 154
Lièvre d'Europe	7 136	5 788	8 483
Bécasse des bois	6 901	3 661	10 140

Pyrénées-Atlantiques



L'axe majeur de migration de nombre d'oiseaux convergent à l'automne vers les monts béarnais

TYPES DE CHASSE



naturel que la moitié des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques se dédie à la quête des migrateurs ailés. Parmi eux, la palombe requiert la majorité des suffrages et est suivie par les grives. Un cinquième des chasseurs passent leurs loisirs à traquer bécasse des bois et faisan



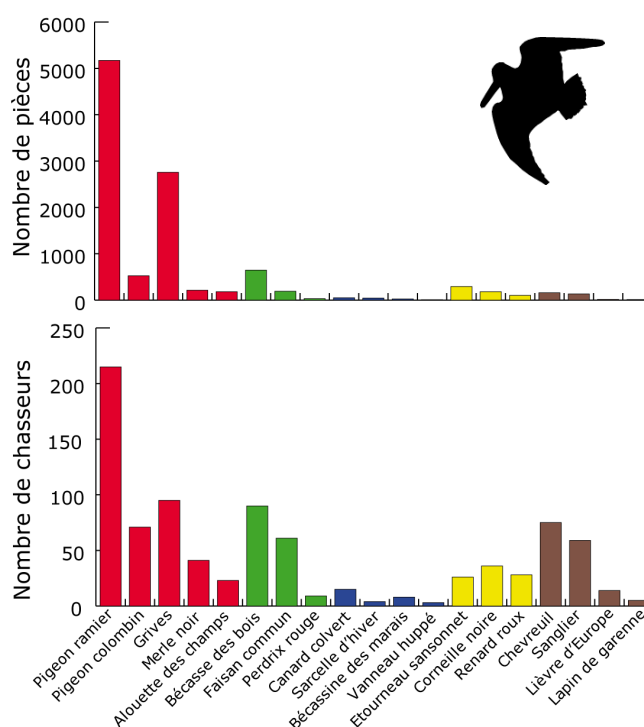
et basques afin de franchir les Pyrénées pour poursuivre leur périple vers la péninsule Ibérique. Il est donc

commun avec des chiens d'arrêt. Pour un autre cinquième, ce sont les poursuites faites avec des chiens courants sur chevreuil ou sanglier qui justifient leurs sorties sur le terrain. Beaucoup moins nombreux sont les chasseurs qui pré-

lèvent diverses espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, comme la corneille noire ou l'étourneau sansonnet.

Quant aux prélèvements effectués par les chas-

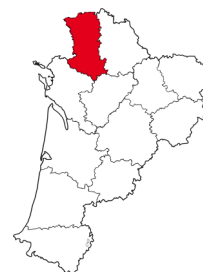
seurs basques et béarnais, la palombe arrive nettement en tête, laissant les grives en deuxième position à la faveur d'un prélèvement individuel conséquent. Les turdidés devançant ainsi outrageusement le faisan, troisième espèce du podium des gibiers les plus prélevés. L'étourneau sansonnet se place ensuite derrière les colombins. L'espèce est vraisemblablement chassée au niveau des cols lors des mouvements migratoires automnaux, en même temps que palombes, grives et alouettes des champs.



Par déduction, le nombre de palombes et de pigeons colombins au tableau des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques est d'environ 285 000 oiseaux, alors que les quatre espèces de grives totalisent un peu plus de 138 000 individus. La bécasse des bois occupe une place de choix avec 32 500 oiselles. À noter que l'intérêt pour le faisan semble diminuer d'année en année.

	moyenne	minimum	maximum
Pigeon ramier	259 525	207 435	311 615
Grives	138 443	102 020	174 867
Bécasse des bois	32 516	24 095	40 936
Pigeon colombin	26 343	17 736	34 951
Merle noir	10 688	6 521	14 854
Faisan commun	9 483	6 380	12 587
Corneille noire	9 082	4 431	13 733

Deux-Sèvres



La Fédération Départementale mène, chaque année, depuis la saison 2015/2016, une enquête visant à mesurer les prélèvements réalisés par ses adhérents sur des espèces chassables. La

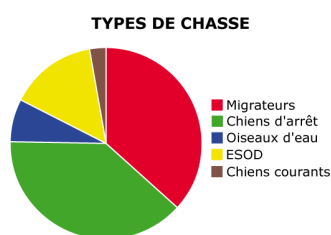


méthode statistique choisie est basée sur un échantillon représentatif de chasseurs deux-sévriens tirés au sort de manière aléatoire. Pour la campagne 2019/2020, 602 chasseurs sur les 1 800 chasseurs sondés y ont répondu. Cela représente 5,77% de la population cynégétique du département. Le caractère répétitif de ce type d'enquête est riche d'enseignements, notamment par rapport aux petits gibiers sédentaires et à l'évolution de leurs populations. Il est à signaler que les données sur les grands gibiers sont connues de manière plus précise via les bilans des plans de chasse et le suivi régulier des sangliers prélevés au fil de la saison. Ces deux sources de données autorisent une comparaison intéressante quant à la fiabilité des informations recueillies.

Deux modes de chasse, sensiblement équivalents en termes d'attrait, concernent 75% des chasseurs deux-sévriens. Il s'agit de la chasse aux migrateurs terrestres, en fait le pigeon ramier, et la chasse au chiens d'arrêt. Environ 20% sont attirés par le grand gibier.

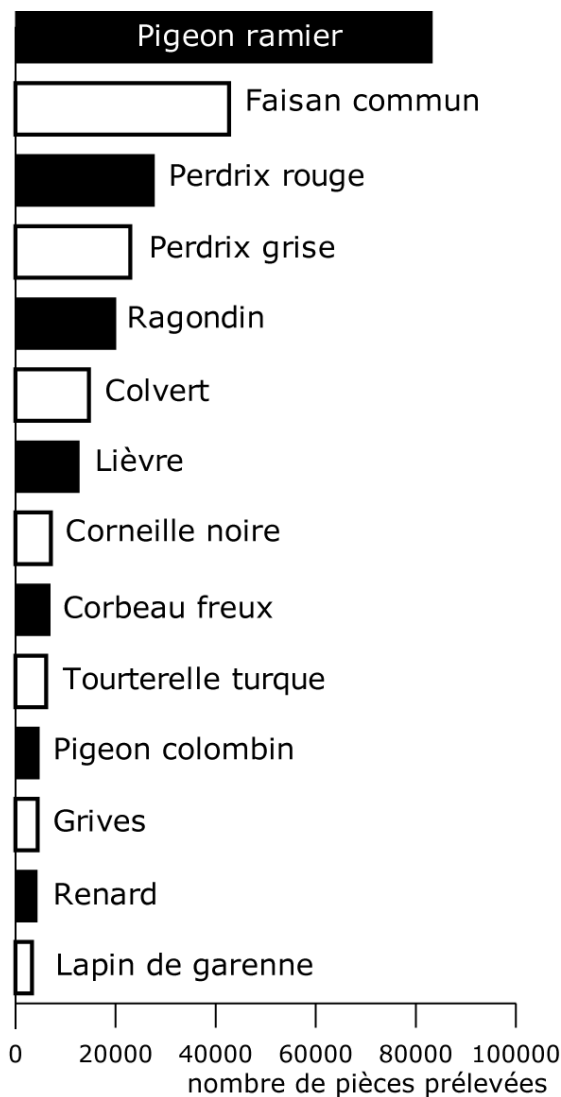
Même si le département est situé à l'écart de ses axes migratoires principaux, le pigeon ramier,

avec plus de 83 000 spécimens, est le gibier le plus prélevé. Il de-

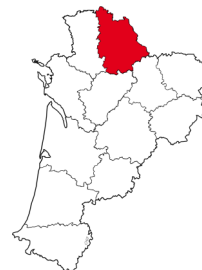


vance nettement le faisan commun (42 700 oiseaux), un écart qui ne cesse de croître au fil des ans. Le faisan

est toujours cependant l'espèce apparaissant le plus souvent dans les tableaux de chasse. Le lièvre suit, près de 60 % des deux-sévriens ayant déclaré en avoir tué au moins un au cours de la saison. Le pigeon ramier, en troisième position, devance de peu perdrix rouge et grise.

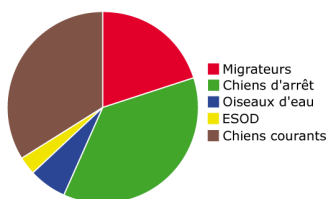


Vienne



La Vienne fait partie de ces départements où la chasse du petit gibier de plaine attire toujours une majorité d'adhérents, une chasse passionnante avec des chiens d'arrêt de qualité. Comme dans la plupart de nos contrées, la quête du grand gibier au chien courant ne cesse de progresser. Elle intéresse désormais environ 35% des chasseurs ayant répondu à l'enquête. Du fait de sa position géographique, située à la marge des axes migratoires majeurs, seulement un cinquième effectue des prélèvements sur les oiseaux de passage, tout particulièrement sur le pigeon ramier. Ce dernier a d'ailleurs vu ses effectifs nicheurs

TYPES DE CHASSE



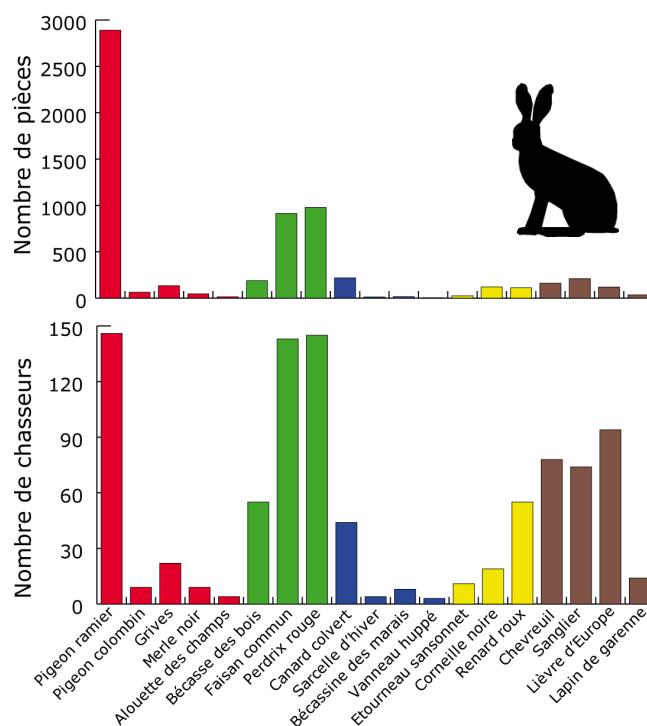
considérablement augmenté depuis quelques décennies. La réussite de l'implantation du canard colvert sur les plans d'eau et les rivières explique l'engouement de certains pour cette



considérablement augmenté depuis quelques décennies. La réussite de l'implantation du canard colvert sur les plans d'eau et les rivières explique l'engouement de certains pour cette

chasse.

Quant aux prélèvements effectués par les locaux, le pigeon ramier arrive très largement en tête, laissant la perdrix rouge et le faisan commun très loin derrière. Pour ces deux derniers taxons, la Fédération a entrepris depuis plusieurs années diverses actions sur les biotopes agricoles et bocagers visant à favoriser leur survie et le succès de la reproduction printanière. Les tableaux de grand gibier continuent de progresser.



Il a été possible d'estimer les prélèvements départementaux de quatre espèces chassées principalement aux chiens courants, à savoir d'un côté le sanglier et le chevreuil (chiffres exacts connus par la fdc), de l'autre, le lièvre et le renard. Trois oiseaux sont la plupart du temps chassés au chien d'arrêt, pigeon ramier et colvert plutôt à la billebaude.

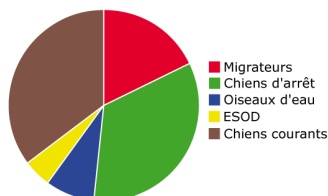
	moyenne	minimum	maximum
Pigeon ramier	159 441	117 652	201 231
Perdrix rouge	53 937	43 724	64 150
Faisan commun	50 352	39 858	60 847
Canard colvert	12 022	6 743	17 302
Bécasse des bois	10 313	6 617	14 008
Lièvre d'Europe	6 562	5 405	7 720
Renard roux	6 176	4 190	8 163

Haute-Vienne



Deux modes de chasse sont majoritaires en Haute-Vienne : la chasse du petit gibier aux chiens d'arrêt et celle du grand gibier aux chiens courants.

TYPES DE CHASSE



La chasse des migrateurs se limite quasiment au seul pigeon ramier, quelques-uns s'intéressant aussi au tir des turdidés.

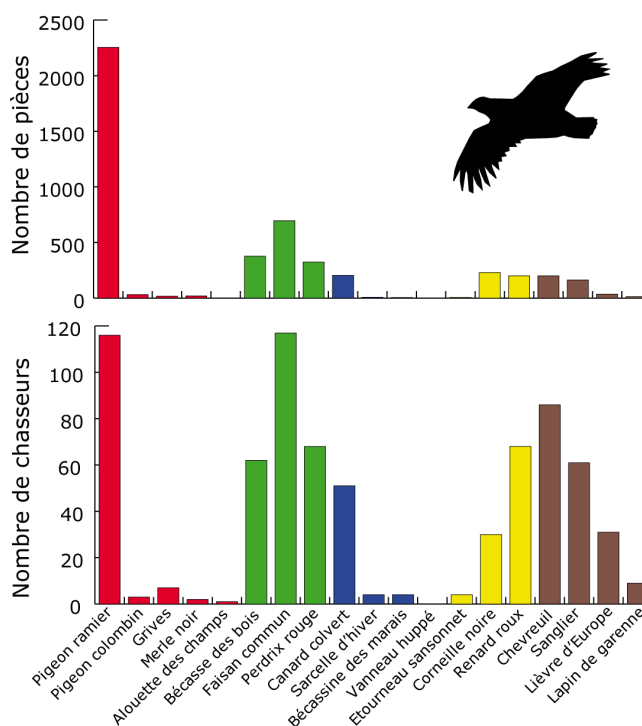
En ce qui concerne le petit gibier, trois espèces sont particulièrement ciblées : le faisan commun, la perdrix rouge et la bécasse des bois. Quant à la pratique avec des meutes de chiens courants, chevreuil, renard et sanglier constituent le tiercé gagnant. Le réseau hydrographique étant particulièrement dense dans le département, il n'est pas étonnant de constater un



engouement certain pour le colvert.

Si l'on s'intéresse maintenant aux prises et non plus aux pratiquants de tel ou tel gibier, le pi-

geon ramier est roi. Très loin, on trouve le faisan commun, la bécasse et la perdrix rouge, en lien avec des biotopes favorables à ces espèces, avec notamment un linéaire important de haies et de nombreuses prairies. Dans les tableaux de chasse, apparaissent ensuite des gibiers comme la corneille noire ou le renard roux. Ce sont bien souvent des chasses de véritables passionnés, bien que les modes puissent être très différents. Signalons cependant que les deux espèces faisant l'objet d'un classement ESOD peuvent être prélevées à l'affût en dehors des périodes habituelles.

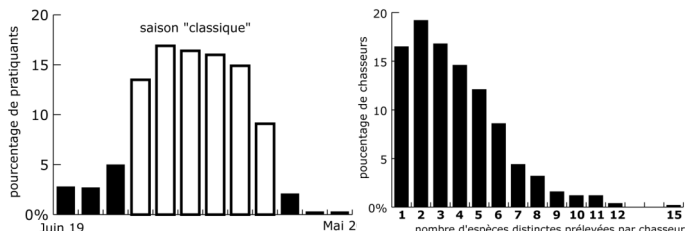


Sans surprise, le pigeon ramier est la plus prélevée en Haute-Vienne avec une estimation de 84 000 oiseaux. Ensuite, le faisan commun apparaît avec un total de 26 000 individus, suivi par la bécasse des bois avec 14 000 spécimens. Il est remarquable de noter les prélèvements réalisés sur le renard, un gibier visiblement très prisé, comme le chevreuil.

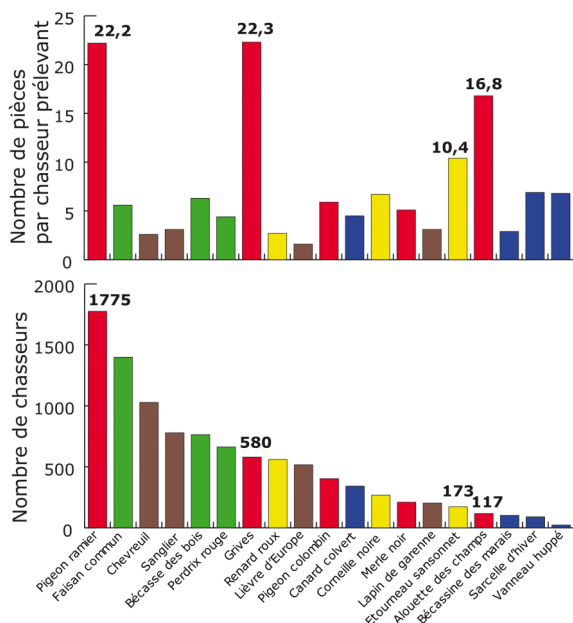
	moyenne	minimum	maximum
Pigeon ramier	83 920	59 362	108 478
Faisan commun	25 913	19 378	32 447
Bécasse des bois	14 036	9 432	18 639
Perdrix rouge	12 063	7 208	16 918
Canard colvert	7 595	4 354	10 836
Renard roux	7 446	5 353	9 539
Lièvre d'Europe	1 303	857	1 748

Aperçu régional

Les interprétations reposent sur plusieurs postulats. Ce que l'on sait, avec certitude, c'est que peu de chasseurs sont spécialistes d'une seule espèce (un peu moins de 17%). Près de 20% en ont prélevé deux. Côté déroulement de la saison



de chasse, celle-ci est de plus en plus longue. Si une majorité ne chasse que de l'ouverture générale à la fermeture en février, ils sont de plus en plus nombreux à pratiquer dès le mois de juin (chasse du chevreuil, régulation des ESOD, ...)



jusqu'en mars (sanglier notamment).

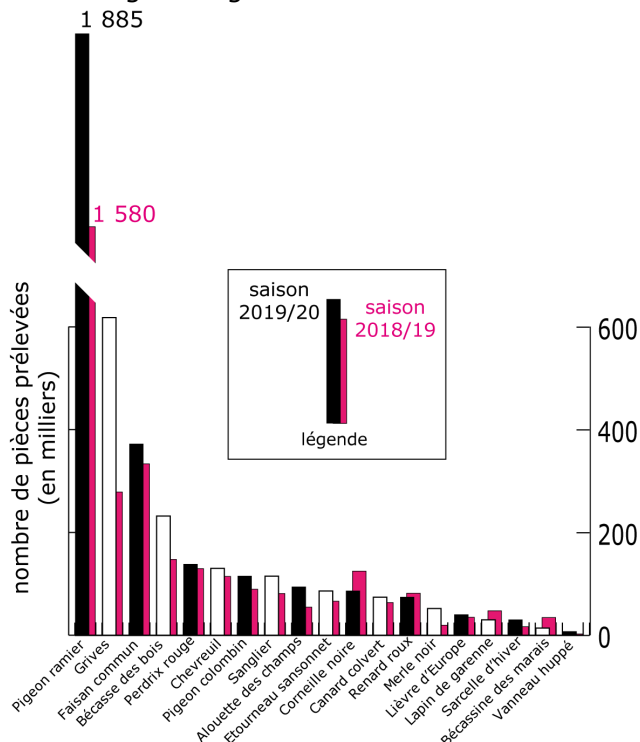
Il apparaît que le pigeon ramier est l'espèce prélevée par le plus grand nombre. Récemment, le faisan occupait cette place et se retrouve désormais deuxième. On trouve ensuite chevreuil et sanglier, traduction de l'augmentation de leurs populations.

Les oiseaux de passage sont, en moyenne par

chasseur, les plus recherchés. Dans l'ordre, on trouve les grives et la palombe à égalité, puis l'alouette des champs. Comme cette dernière, l'étourneau sansonnet fait l'objet d'une chasse de « spécialistes ». Du côté des estimations, sur les dix départements sondés, le pigeon ramier règne en maître absolu. Les chasseurs néo-aquitains en capturent de plus en plus. Il totalise



environ 2 millions de prises et représente le véritable fonds de chasse du chasseur de petit gibier. Les grives suivent avec environ 620 000 prises, signe d'un bon passage, supérieur à celui de l'an passé. Le faisan et la bécasse des bois sont en légère augmentation.



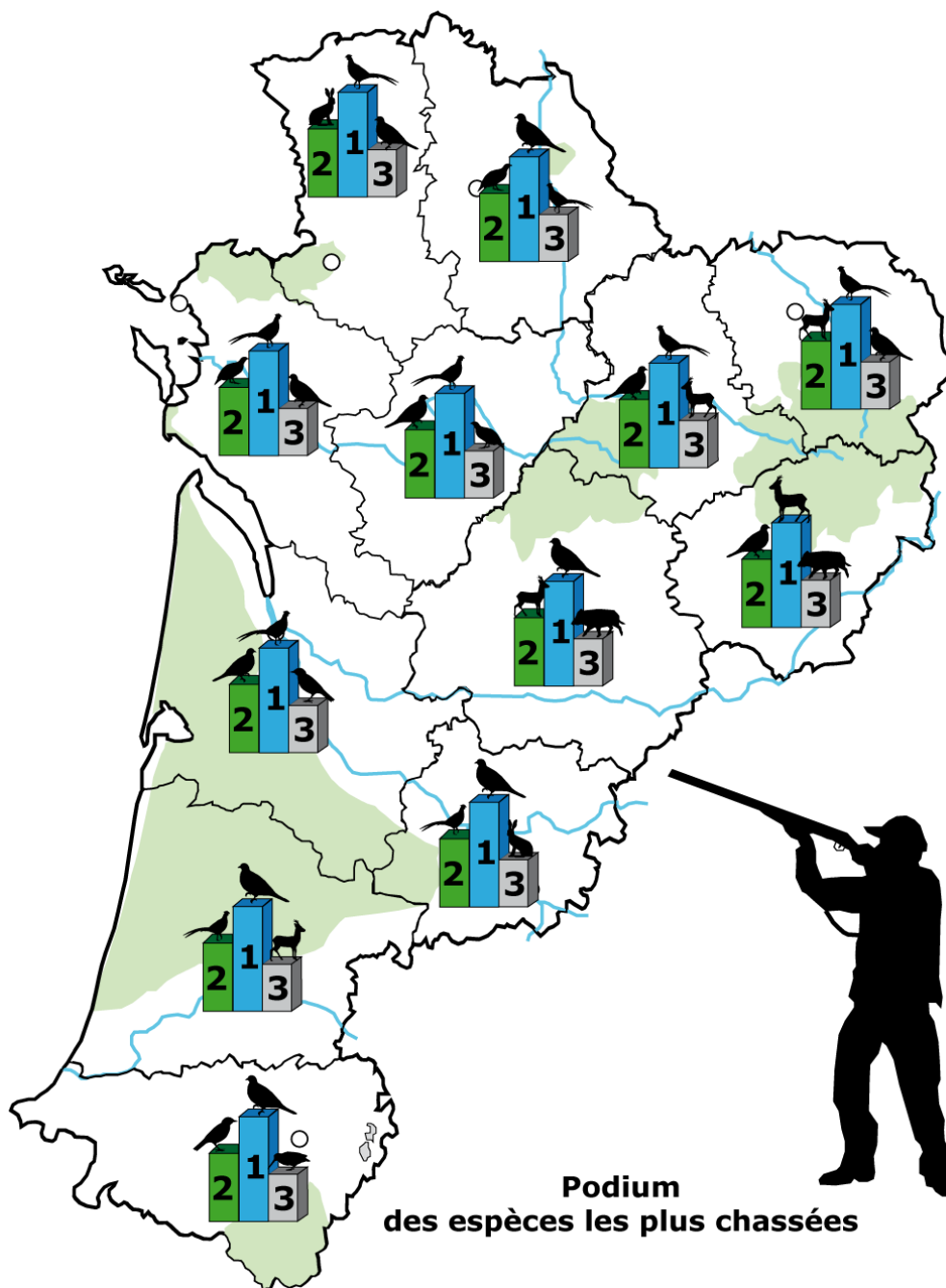
Bilan chasseurs

En Nouvelle-Aquitaine, faisan commun et pigeon ramier sont les deux espèces les plus fréquemment prélevées par un maximum de chasseurs. Seule la Corrèze fait exception, avec le chevreuil qui devance le pigeon ramier et le sanglier. La région apparaît comme coupée en deux selon un axe Nord-Est/Sud-Ouest ; au nord de cette diagonale on chasse aussi les perdrix, même si le pigeon ramier n'est jamais loin, arrivant d'ail-

leurs en tête dans la Vienne. Au sud, c'est le domaine des chasseurs de palombes et d'autres oiseaux migrateurs comme les turridés et la bécasse des bois. C'est particulièrement marqué dans le cas des Pyrénées-Atlantiques. Dans les autres départements, les chasseurs sont nombreux à s'intéresser au faisan, lièvre et autre chevreuil. En Lot-et-Garonne, le lièvre arrive à une étonnante troisième place ; il est même second en Deux-Sèvres. La

Dordogne semble faire en quelque sorte un trait d'union avec la Corrèze, les trois mêmes gibiers constituant les podiums, dans un ordre distinct.

Divers enseignements peuvent être tirés : la part toujours plus importante, année après année, d'un côté du pigeon ramier et de l'autre du grand gibier, tout particulièrement du chevreuil et, bien sûr, du sanglier. Ces animaux ont en commun une grande plasticité écologique et des succès reproducteurs élevés. Ils ont su s'accommoder des bouleversements que l'agriculture connaît depuis quelques décennies. La chasse des oiseaux de passage se maintient malgré tout au sud, de même, qu'au nord, la chasse du petit gibier de plaine avec faisan et perdrix.



Bilan tableaux

Le pigeon ramier, de plus en plus !

Au niveau des prélèvements réalisés, le pigeon ramier est roi au nord, la palombe reine au sud ! Seuls deux départements échappent à ce constat : la Charente-Maritime avec le faisan commun et la Gironde avec les grives, le pigeon ramier y arrivant cependant en deuxième position.

De même qu'au niveau des chasseurs, on re-

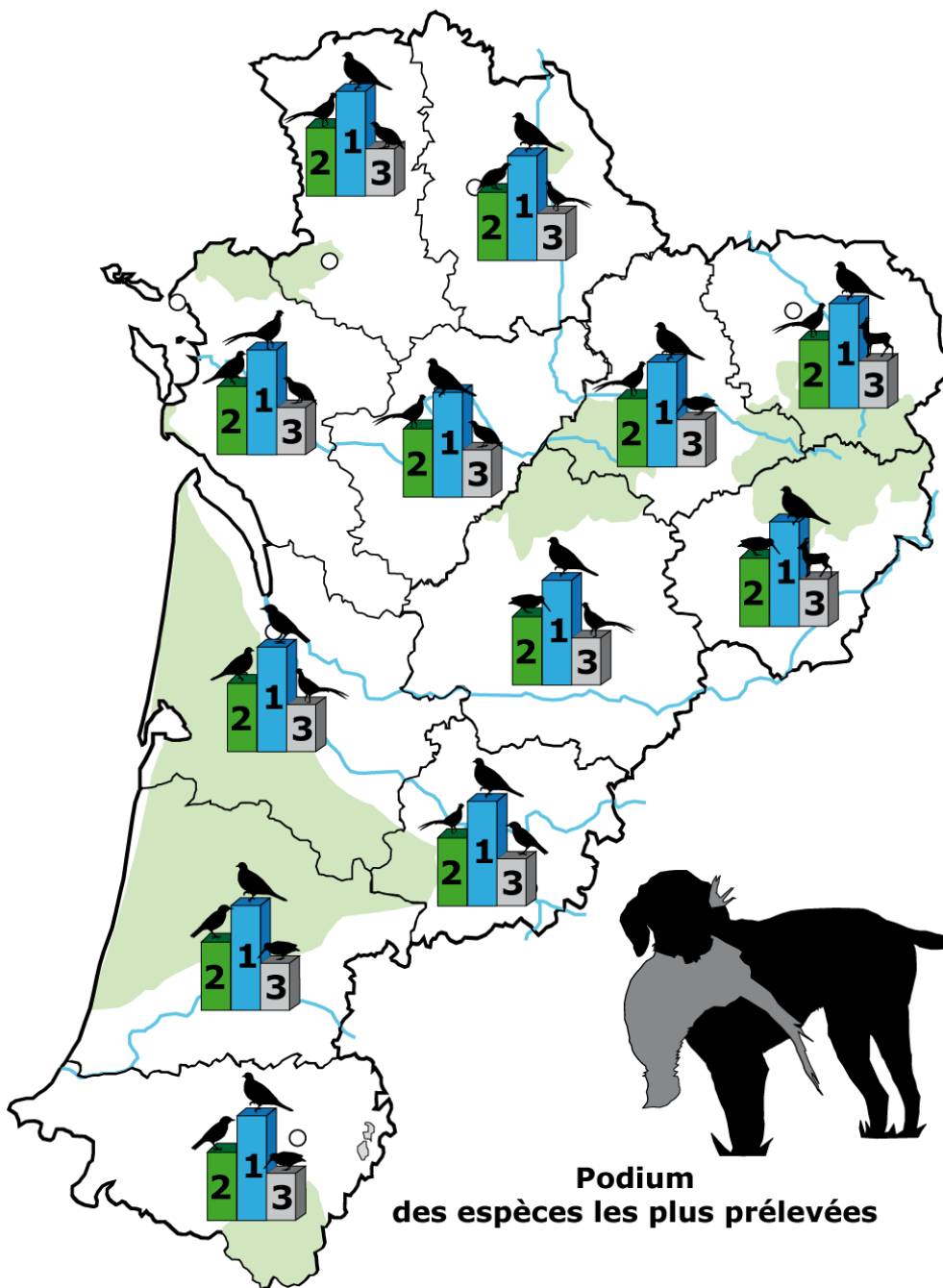
marque un clivage nord/sud.

Au nord, les phasianidés (faisan et perdrix) sont prélevés en nombre. Ce sont bien souvent des oiseaux provenant d'élevages. La qualité des oiseaux s'est améliorée ces derniers temps. Les fédérations multiplient aussi les actions en faveur des milieux.

Au sud, ce sont principalement les migrateurs terrestres comme les grives et la bécasse des

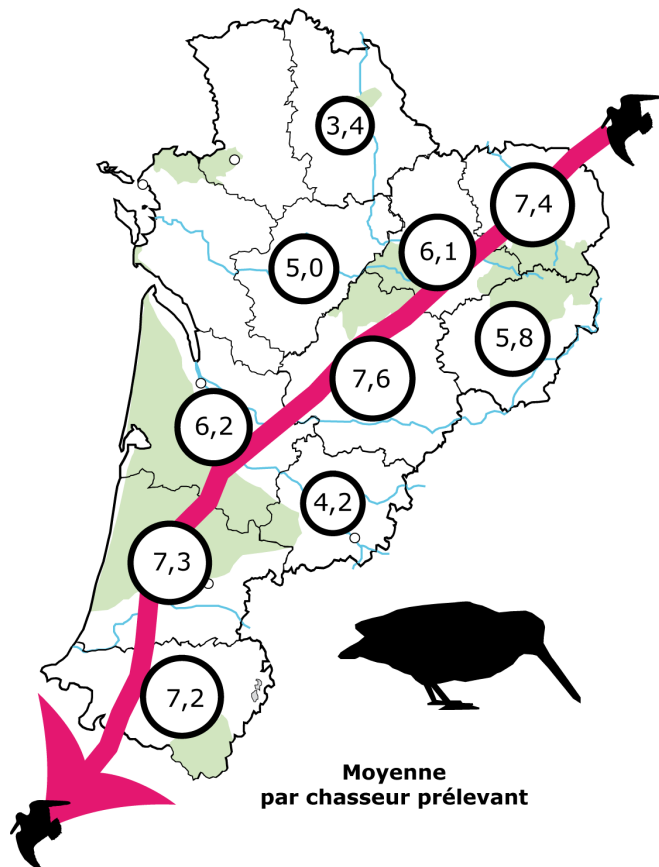
bois. Elle arrive en deuxième ou troisième position dans cinq départements de la région, même dans des départements tournés vers le grand gibier comme peuvent l'être la Dordogne et la Corrèze. Dans ce dernier département, le chevreuil se place sur la troisième marche du podium, comme en Creuse. Dans les départements moins boisés, à vocation agricole, faisan et perdrix ont systématiquement leur place sur le podium. C'est le cas des Deux-Sèvres, de la Vienne et des Charentes.

Un des faits marquants des tableaux de chasse départementaux est le maintien du faisan commun dans 9 départements. Les trois départements ne faisant pas partie de la liste sont : la Corrèze, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.



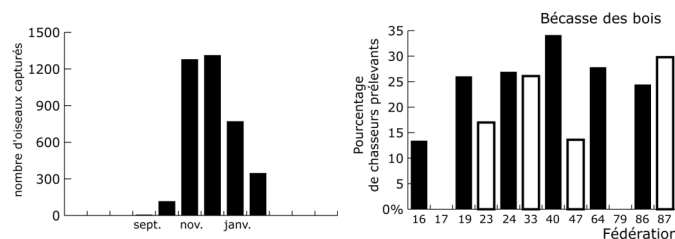
Focus sur la Bécasse des bois

La bécasse des bois fascine toujours ! Elle occupe la quatrième place des gibiers les plus prélevés avec 232 000 oiselles. Il est à noter que,



lors de la dernière enquête nationale en 2013/2014, la bécasse arrivait en septième position des espèces de petit gibier les plus chassées. Il semble donc que l'oiseau suscite un intérêt sans cesse grandissant pour divers motifs : c'est l'un des rares gibiers 100 % sauvage dont les populations se portent bien et dont la chasse au chien d'arrêt est passionnante voire envoûtante. De plus, les populations hivernantes semblent stables voire en légère augmentation. C'est une conséquence directe de la déprise agricole dans l'immense Russie où d'importantes surfaces agricoles sont abandonnées, laissant place à de jeunes peuplements forestiers, milieu éminemment favorables à la reproduction de l'oiseau. En Nouvelle-Aquitaine, la saison a été très bonne, la moyenne pour le chasseur des

dix départements concernés par l'enquête s'établissant autour de 1,56 oiseau. Les meilleurs résultats se situent sur l'axe principal de migration des oiselles, de la Creuse aux Pyrénées-Atlantiques en passant par la Dordogne et les Landes. Le département le plus à l'écart de cette voie migratoire, la Vienne, a le plus faible taux de capture.



Les bécassiers les plus nombreux se trouvent au niveau des départements situés sous la gouttière, avec en premier lieu les Landes. Un fait remarquable : les excellents résultats de la saison dernière ont motivé les chasseurs de Haute-Vienne, particulièrement nombreux cette année.

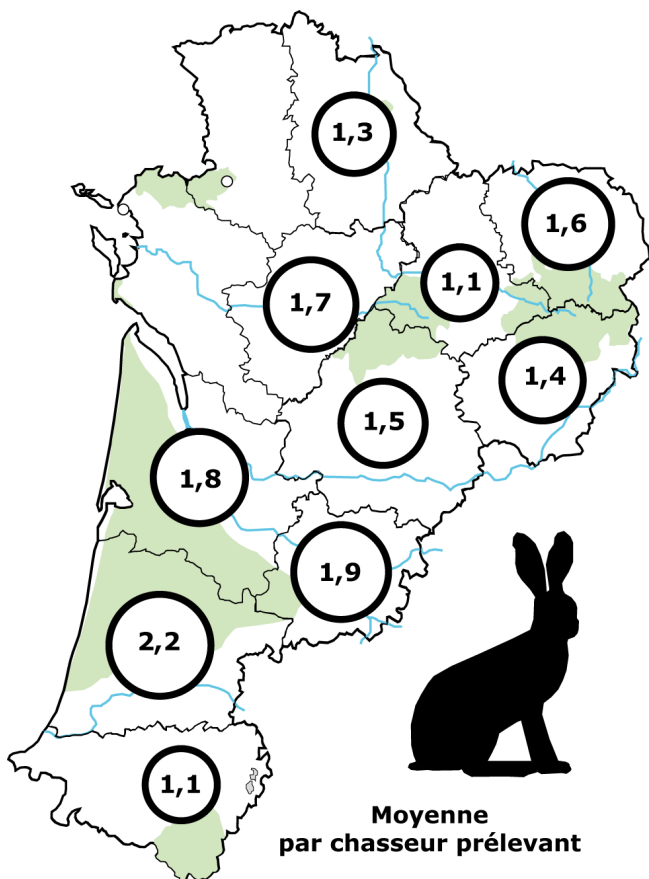


Quant à la phénologie de la migration, le gros des prélèvements a lieu en fin d'automne et en début d'hiver, des passages plus tardifs qu'antan en lien avec des hivers plus doux, conséquence du réchauffement climatique. À terme, cela pourrait pénaliser les chasseurs du Sud-Ouest si l'oiseau continue d'hiverner non seulement de plus en plus au nord, mais aussi de plus en plus tardivement.

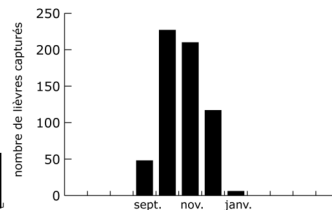
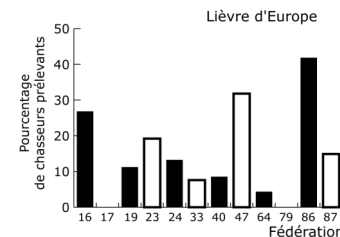
Focus sur le Lièvre d'Europe

Avec un tableau régional de 40 000 individus, le lièvre n'arrive qu'en 15^e position des gibiers les plus prélevés. Par chasseur prélevant, les moyennes varient du simple au double entre, d'un côté, la Haute-Vienne et les Pyrénées-Atlantiques et, de l'autre, les Landes. Cela ne

traduit pas forcément l'engouement suscité par le capucin. En effet, les départements où ce léporidé est le plus convoité sont : la Vienne, le Lot-et-Garonne, la Charente, la Creuse et la Haute-Vienne. De toute évidence, il n'existe donc pas de relation entre succès à la chasse et passion. Le faible nombre de pratiquants landais explique les excellents résultats obtenus.



D'autres facteurs influent. La densité de population du lièvre est très variable d'une région à l'autre, en lien avec le type d'habitat. Les fortes densités sont observées dans les plaines céréalières et les plus faibles dans les zones herbagères. Il faut aussi tenir compte de l'intensifica-



tion de l'agriculture, des effets du climat et des prédateurs. La diminution de la diversité culturelle, simplifiant à l'extrême les paysages, a un impact négatif sur l'espèce. Inversement, la fermeture du milieu, conséquence de la déprise agricole, réduit les territoires qui lui sont favorables. Les Fédérations Départementales mènent de nombreuses actions afin de favoriser la survie des jeunes et des adultes (bandes enherbées, barres d'effarouchement, etc.).

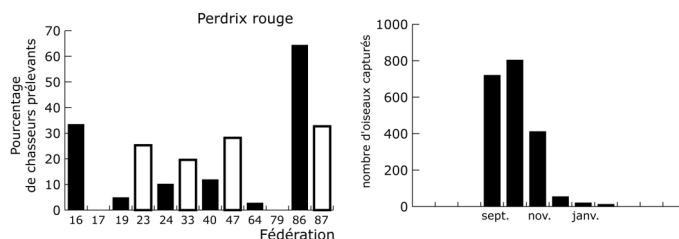
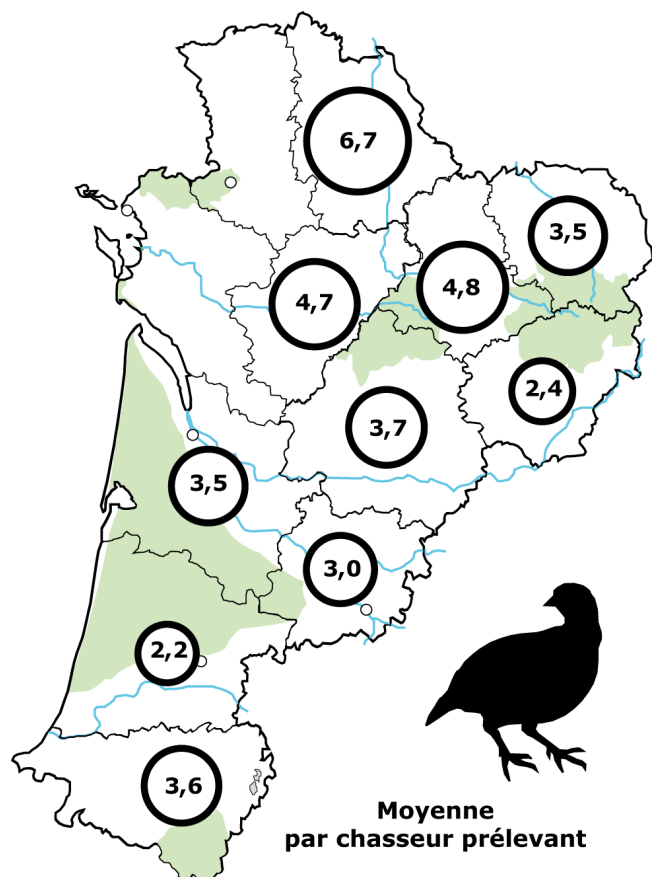


Le gros des prélèvements a lieu en octobre et en novembre. Cela est la conséquence de la multiplication des plans de chasse pour cette espèce et de la mise en place d'ouvertures décalées. Dans de nombreux secteurs, les résultats plutôt encourageants obtenus sur les communes appliquant ces mesures sont là pour le démontrer.

Focus sur la Perdrix rouge

Avec une estimation d'environ 138 000 oiseaux, la perdrix rouge prend la cinquième place des gibiers les plus prélevés. Une grande partie est issue d'élevage et fait l'objet de lâchers en période de chasse. Ce galliforme a cependant fait

au niveau européen (partenariat FDC/ONCFS avec un exemple dans le Villeréalais en Lot-et-Garonne). Les bandes enherbées, implantées



autour des cultures, jouent à plein leur rôle de maintien de la biodiversité tout en apportant ses bienfaits agronomiques (nombreux insectes pollinisateurs ou auxiliaires des cultures). Les perdrix, qui évoluent essentiellement en lisière de champs, profitent pleinement du couvert végétal et de la manne alimentaire.



l'objet de tentatives d'introductions afin de développer les populations naturelles, en lien avec le changement des mentalités et l'aspiration à une chasse plus authentique. Plusieurs actions sont conduites sur la région par les Fédérations Départementales. Parmi celles-ci, le programme Agrifaune rassemble des acteurs du monde agricole et du monde cynégétique dans un esprit de complémentarité au service d'un objectif, mettre en place un développement agricole durable, compatible avec la préservation et l'essor du petit gibier, perdrix en tête. On peut citer également l'initiative *Wildlife Estates* visant à créer un réseau de territoires emblématiques sur le plan de la gestion cynégétique et environnementale

Pour l'heure, même si les interprétations sont biaisées du fait de la part importante des oiseaux de tir, les prélèvements les plus importants sont réalisés dans le nord de la région, Vienne en tête. Ils sont majoritairement réalisés dès l'ouverture, en septembre et en octobre, diminuant fortement par la suite.

LA BIODIVERSITÉ ET LES CHASSEURS

Les Fédérations sont gestionnaires de territoires aux statuts variés visant à assurer la protection, voire l'amélioration, du patrimoine naturel. Ces territoires sont bien souvent des *hot spots* de biodiversité, véritables havres de paix pour la faune locale et l'avifaune migratrice. Les aménagements effectués ont contribué à leur réussite et nombreux sont ceux qui servent de référence à la sensibilisation du public à la gestion des milieux et la protection des espèces sauvages.

À la base de ces actions, il y a LA CONNAISSANCE. Il est loin le temps où le chasseur n'était qu'un « préleveur de gibier », sans préoccupation pour le lendemain. De nos jours, il doit compter et gérer avant de songer à prélever. Les Fédérations réalisent chaque année de nombreux suivis, des cervidés aux pigeons ramiers en passant par le lièvre. Il s'agit d'une étape cruciale pour mener une gestion durable. Mais elles doivent aussi disposer d'une information tout aussi essentielle : la connaissance des prélèvements. Il est donc particulièrement important de répondre aux sondages, même si le tableau annuel est nul ou bien maigre. Pas uniquement pour une bonne gestion ... mais aussi pour contrecarrer les manœuvres insidieuses de nos détracteurs. Il y a peu, une revue anglo-saxonne titrait : *les chasseurs italiens autorisés à tuer 7,5 millions de tourterelles des bois*. Trouvez l'erreur !

En fait, les Italiens ont instauré un PMA sur la tourterelle de 15 oiseaux. Pour nos détracteurs, le calcul est simple : 15 fois 500 000 chasseurs italiens. D'où l'utilité de disposer d'estimations fiables sur le prélèvement réel. CQFD !



Crédits photographiques : Dominique Gest (site internet : www.dgestim.fr)

Avec le soutien financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

